



---

72<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale  
5<sup>e</sup> commission

Point 136 de l'ordre du jour

**Contribution proposée du Secrétariat au mécanisme de  
partage des coûts du système des coordonnateurs  
résidents**

Proposed United Nations Secretariat contribution to the United  
Nations Development Group cost-sharing arrangement for the  
resident coordinator system

New York, le 17 octobre 2017

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein.

Nos délégations saluent la présentation des rapports du Secrétaire général sur la contribution au mécanisme de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement en faveur du système des coordonnateurs résidents, ainsi que la présentation du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB).

Monsieur le Président,

L'Agenda 2030 requiert une approche globale à l'échelle du système, qui inclut toutes les capacités et ressources nécessaires au sein des Nations Unies. À notre avis, la grande fragmentation du système est, pour les Nations Unies, l'un des principaux obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable. Nous estimons qu'il est crucial que le système de coordonnateurs résidents soit financé de manière adéquate afin d'assurer une meilleure coordination et une plus forte cohérence des activités au sein des Nations Unies.

Ayant reconnu la nécessité de remédier à la fragmentation du système des Nations Unies, le Secrétaire général est en passe de présenter plusieurs initiatives de réforme.

---

Nous soutenons fermement les efforts déployés par le Secrétaire général et apprécions particulièrement le processus de consultation inclusif et transparent adopté dans ce contexte. Le système des coordonnateurs résidents est un élément clé du repositionnement du système de développement des Nations Unies pour réaliser l'Agenda 2030. C'est donc avec impatience que nous attendons la présentation du deuxième rapport sur ce sujet, prévu en décembre de cette année.

Nous ne voulons pas anticiper les conclusions de ce deuxième rapport du Secrétaire général, mais pensons qu'il est important, dans l'intervalle, d'assurer le financement du système de coordonnateurs résidents dans sa configuration actuelle. À cet égard, nous saluons l'examen indépendant du système de coordonnateurs résidents et constatons qu'il a confirmé la validité du mécanisme de partage des coûts.

Cependant, nous notons également avec inquiétude que cet examen indépendant est parvenu à la conclusion que le budget global de la coordination était insuffisant. Comme les autres entités des Nations Unies, le Secrétariat dépend du travail des coordonnateurs résidents. L'échec du financement de cette part nécessaire au maintien du système pourrait compromettre l'efficacité du travail des coordonnateurs résidents. Nous enjoignons donc l'Assemblée générale d'approuver la proposition de contribution du Secrétariat au mécanisme de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement en faveur du système des coordonnateurs résidents.

Monsieur le Président, je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr Chairman,

I have the honour of addressing you on behalf of Switzerland and Liechtenstein.

Our delegations welcome the presentation of the Secretary-General's reports on the contribution to the United Nations Development Group cost-sharing arrangement for the resident coordinator system as well as the report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ).

Mr Chairman,

The 2030 Agenda calls for a whole-of-system approach that integrates all necessary capacities and resources across the UN System. The high level of fragmentation across the system is in our view one of the most important obstacles for the United Nations to achieve the Sustainable Development Goals. We believe that an adequately funded resident coordinator system is crucial to ensure a better coordinated and more coherent United Nations.

The Secretary-General has recognised the need to address the fragmentation of the UN system and is in the process of presenting several reform initiatives. We strongly support the Secretary-General's endeavour and particularly appreciate the inclusive and transparent consultation process he is carrying out in this context. The resident coordinator system is a key element in repositioning the UN

development system to delivery on the 2030 Agenda. We therefore particularly look forward to the presentation of the second report on this topic, scheduled for December of this year.

While we do not want to pre-empt the conclusions of this second report by the Secretary-General, we believe that it is important in the meantime to ensure the financing of the resident coordinator system in its current configuration. In this regard we welcome the independent review of the resident coordinator system and note it confirmed the validity of the cost-sharing formula.

We also note with concern that the independent review concluded that the overall coordination budget is insufficient. Like other entities of the UN system, the Secretariat relies on the work of the resident Coordinators. The failure to fund its share of the upkeep of the system could undermine its efficiency. We therefore urge the General Assembly to approve the proposed Secretariat contribution to the United Nations Development Group cost-sharing arrangement for the resident coordinator system.

Mr Chairman, I thank you.